



PROCES VERBAL
N° 15/CNCMP/2013
DU 16/04/2014

L'an deux mille quatorze et le mercredi seize avril à dix heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président par intérim, Monsieur Mohamed Abdellahi Ould Zeine,

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP

Etait absent :

- Abderrahmane Abdoul, CF

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°/-Examen de l'additif n°1 au DAO relatif au pavage de la route EMEL et de la prolongation du délai de dépôt des offres d'une semaine, **réf lettre n°83/CPMP/SI** reçue le 13 avril 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif n°1 au DAO.

2°/-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la prolongation du délai contractuel du contrat de suivi de l'exécution du PGS et du PAR, **réf lettre n°82/CPMP/SI** reçue le 10 avril 2014.

Décision

Ce point est reporté pour approfondissement.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

3°-Examen du projet de marché relatif à la réalisation de 14 nouveaux systèmes d'AEP dans les wilayas de l'Assaba et du Gorgol (lot 3), **réf lettre n° 1037/CMSSBIE** reçue le 14 avril 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet sous réserve de l'accord de bailleur de fonds.

4°-Examen des projets de marchés relatifs à la réalisation de 14 nouveaux systèmes d'AEP dans les wilayas de l'Assaba et du Gorgol (lot n°1 et 2), **réf lettre n°1036 /CMSSBIE** reçue le 14 avril 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets sous réserve de l'accord de bailleur de fonds.

5°-Examen du rapport d'évaluation des propositions financières relatives au recrutement d'un ingénieur-conseil pour la supervision des travaux d'AEP du lot 2 de l'Aftout Echargui, **réf lettre n°11035/CMSSBIE** reçue le 14 avril 2014

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des propositions financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

6°-Examen du rapport d'évaluation relatif à la réalisation des études hydrogéologiques et géophysiques pour l'implantation des forages d'exploitation, la réalisation des études d'APS, d'APD et élaboration des DAO et des contrôles des travaux de forages pastoraux et de petits périmètres irrigués, des puits et des bassins de rétention., **réf lettre n°1027/CMSSBIE** reçue le 10 avril 2014

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations :

- 1. la demande de propositions ;*
- 2. note justificative de l'écart entre le montant estimé pour les prestations (13.500.000UM) et celui proposé pour l'attribution (256.031.054 UM HT)*

3. les offres techniques

- 7%-*Examen* du PPM actualisé de la direction de l'hydrauliques pour l'année 2014, *réf lettre n°1039/CMSSBIE* reçue le 14 avril 2014

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

8%- *Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction d'un centre national de cardiologie, *réf lettre n°196/CPMP/Ss* reçu le 10 avril 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation.

Motif : montant de l'attribution du marché est largement supérieur au budget alloué.

9%- *Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition de c200 chaines de froid au profit du PEV, *réf lettre n°135/CPMP/Ss* reçu le 09 mars 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à ADEMAS pour un montant de 270.219.535,2 UM TTC et un délai de livraison de 90 jours.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CSA

10%- *Examen* du rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition de 40 000 tonnes de blé, de 20 000 tonnes de sucre et de 8 000 000 litres d'huile alimentaire pour le programme EMEL, *réf lettre n°014/CPMP/CSA* reçue le 13 avril 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant les attributions suivantes :

- I- Les sept lots de BLE à la société SMID SA :
- Lot 1 à 660 186 000 UM TTC HTVA
- Lot 2 à 669 318 000 UM TTC HTVA

- Lot 3 à 676 206 000 UM TTC HTVA
- Lot 4 à 677 454 000 UM TTC HTVA
- Lot 5 à 679 950 000 UM TTC HTVA
- Lot 6 à 687 702 000 UM TTC HTVA
- Lot 7 à 444 028 000 UM TTC HTVA

II- Cinq(05) lots de SUCRE à la société SMID SA :

- Lot 1 à 686 004 000 UM TTC
- Lot 2 à 688 236 000 UM TTC
- Lot 3 à 689 340 000 UM TTC
- Lot 4 à 691 212 000 UM TTC
- Lot 5 à 684 468 000 UM TTC

III- HUILE

- lot 1 d'huile à la société MATRIX SA pour un montant de : 524 100 000 UM TTC HTVA

Cinq(05) autres lots à la société SMID SA pour les montants respectifs suivants :

- Lot 2 à 522 525 000 UM TTC HTVA
- Lot 3 à 515 775 000 UM TTC HTVA
- Lot 4 à 531 000 000 UM TTC HTVA
- Lot 5 à 522 750 000 UM TTC HTVA
- Lot 6 à 174 250 000 UM TTC HTVA

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

11%- Examen du rapport d'évaluation des manifestations relatives à la sélection d'un consultant pour la réalisation d'un centre de conditionnement de dattes et de légumes frais à Atar, **réf lettre n°185/CPMP/Sr** reçue 08 avril 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation.

Motif : évaluation non conforme à la grille d'évaluation.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CUN

12%- Examen du marché par entente directe relatif à la fourniture de carburant sous forme de carnet de ticket au profit de la CUN, **réf lettre n°010/CPMP/CUN** reçue le 15 avril 2014.

Décision

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n' a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec STAR OIL pour un montant de 103.000.000 UM TTC.

COMMISSION DES MARCHES PUBLICS DESSECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

13°/- Examen du rapport d'évaluation relatif à la conception et au déploiement d'un réseau de communication et de géo-localisation pour la sécurité de la pêche artisanale le long du littoral mauritanien et à la fourniture d'équipements y afférents, *ref lettre n°050/CMSEF* reçue le 06 avril 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché à MAURITEL sa pour un montant de 417.061.527 UM HT et un délai d'exécution de six (06) mois sous réserve de présenter l'exonération au moment de l'approbation du marché.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF

14°/- Examen de la décision de la CPMP/DPEF de rendre infructueuse la DP relative au recrutement d'un consultant spécialiste en suivi-évaluation(SIG), *ref lettre n°059/CPMP/DPEF* reçue le 10 avril 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/DPEF de rendre infructueuse ladite DP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

15°/-Examen du projet de marché relatif à l'étude de faisabilité technico-économique et socio-environnementale et technique détaillée avec la production de DAO de l'aménagement du bassin de ketchi dans la wilaya de Brakna , *ref lettre n°283/CPMP/Ssouf* reçue le 14 avril 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché passé avec HYDRO-PLANTE pour un montant de 103.329.135 UM TTC et un délai d'exécution de 10 mois.

16°/-Examen de la décision de la CPMP/Ssouf de rendre infructueux le lot 2 de la DP relative aux études pour la construction de barrages munis d'ouvrages de vidange et d'évacuation des crues dans différentes wilayas du pays, *ref lettre n°267/CPMP/Ssouf* reçue le 30 mars 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/Ssouv de rendre infructueux le lot n°2 de ladite DP.

LE PRESIDENT PAR INTERIM

MOHAMED ABDELLAHI OULD ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

